

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 19 (1973)
Heft: 4

Rubrik: Le sport suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport suisse

par Georges Veluzat

Ski

Depuis Sapporo la Suisse brille sur le plan international par les succès de nos deux champions que sont Bernard Russi et Roland Collombin, qui font la loi dans les descentes à ski.

Qu'on en juge : A Sapporo, B. Russi est champion olympique de la descente, devant Collombin qui commence à s'affirmer. Puis à Kitzhübel, Roland Collombin éclate et remporte la descente devant son compatriote et ami Russi, et la horde autrichienne. Au Lauberhorn, Grindenwald, revanche de Russi qui gagne devant Collombin qui est second. Et à Sankt-Anton, le fief des Autrichiens, nouvelle victoire helvétique par B. Russi, alors que le grand espoir suisse qui monte, Philippe Roux, se classe troisième devant les coureurs autrichiens déchaînés.

Notons qu'avec P. Roux, qui s'est classé 6^e à Kitzhübel, 9^e au Lauberhorn, notre pays possède trois descendeurs qui seront des plus dangereux la saison prochaine.

Pour le titre de champion du monde de descente, ce dernier ne peut échapper à Roland Collombin, malgré son absence forcée jusqu'à la fin de la saison, absence consécutive à une chute à 100 km/heure à Sankt-Anton. Je tiens à rassurer tous nos fidèles lecteurs et lectrices, notre champion sera au départ de la première course la saison

prochaine, et il se prépare déjà pour de nouveaux succès. A côté de ces trois champions, n'oublions pas Adolf Roesti, en tête de la coupe d'Europe de slalom géant, et nos brillants sauteurs que sont Walter Steiner et Hans Schmid qui tiennent tête aux Finlandais, les rois du saut, en se classant respectivement second et troisième à Falun, derrière le Finlandais Haeyhko, et devant les redoutables sauteurs que sont les Tchécoslovaques, les Norvégiens et les Russes.

En outre, à la 21^e édition de la coupe Kongsberger, Walter Steiner a remporté la victoire alors que Hans Schmid était troisième. Ce dernier prenait sa revanche au concours de saut du Locle devant 5 000 spectateurs qui applaudissaient sa victoire.

Chez les dames, la jeune Marianne Römmel, remportait la première victoire féminine suisse de la saison en descente à Hans (Autriche) alors que Bernadette Zurbriggen était championne de Suisse en descente et slalom.

Nous constatons que nos skieurs brillent surtout en descente et en saut, mais qu'en slalom le travail de la fédération porte ses fruits, et d'ici deux ans, notre pays sera des plus dangereux dans toutes les disciplines, comme du temps de Rominger, Molitor, etc.

Chez les dames, l'absence de la championne olympique, Ma-

rie-Thérèse Nadig, accidentée, se fait cruellement sentir. Mais ayons confiance, la nouvelle saison nous vaudra des victoires, surtout que nos jeunes skieuses, Bernadette Zurbriggen, qui a 16 ans, et Marianne Römmel, 15 ans et 8 mois, font de grands progrès.

Bob

Médaille d'or pour la Suisse

Au championnat du monde de bob à quatre, à Lake Placid, U.S.A., l'équipage de Suisse I, composé de Stalder, Carmichel, Eric et Peter Schaerer, a remporté le titre de champion du monde et la médaille d'or, devant l'Autriche et l'Allemagne de l'Ouest, la grande favorite. En bob à deux, la Suisse obtient une médaille d'argent en se classant seconde derrière l'Allemagne. Notre équipe était formée de Candrian et Schenker. Voici les classements : bob à quatre :

1. Suisse I
 2. Allemagne de l'Ouest
 5. Suisse II
- Bob à deux :
1. Allemagne de l'Ouest
 2. Suisse I
 5. Suisse II.

Hockey sur glace

Pour la sixième fois, le H.C. La Chaux-de-Fonds a remporté le titre de champion suisse de hockey sur glace, devant le H.C. Sierre.

Malgré le départ de plusieurs de ses meilleurs joueurs au début de la saison, l'entraîneur canadien de La Chaux-de-Fonds a mené son équipe au titre tant envié de toutes les formations suisses. Bravo, M. Peltier.

Pour la relégation, le H.C. Lugano descendra en ligue nationale B, et sera remplacé par le H.C. Zurich, qui revient parmi l'élite du hockey helvétique.

Patinage artistique

Pour la première fois de son histoire, une patineuse de notre pays est montée sur le podium au championnat d'Europe de Cologne.

La jeune et jolie patineuse de Winterthour, âgée de 16 ans, Karin Iten, a remporté une médaille de bronze, la première pour le patinage helvétique depuis des lustres.

Sous la direction de son entraîneur, Jack Gerschwiler, un des plus fort entraîneurs mondiaux, la petite Karin était à l'entraînement chaque jour sans relâche, ceci malgré que les médecins déclaraient notre jeune patineuse gravement malade et diabétique. Mais à force de courage, de ténacité, de sacrifices, car il en fallut, autant de Karin, de son entraîneur et surtout de ses parents (sur le plan financier) elle a réalisé son rêve : devenir une fée de la glace. Le succès de Cologne est un premier pas sur le chemin de la gloire, et son entraîneur doit être doublement heureux et fier de cette médaille de bronze, lui qui a formé des championnes comme Jeannette Altwegg, médaille d'or aux Jeux Olympiques de 1952.

Malgré cette médaille, l'enfant de Winterthour est restée modeste, un peu trop maintenant, mais nous lui disons un grand bravo et bonne chance pour les prochaines compétitions.

G. V.

Gil CARTIER

PARFUMS - CADEAUX
Remise importante pour tous
les compatriotes

Nos spécialités :

Tous les parfums de grandes marques, produits de beauté, foulards et cravates haute couture, parapluies, bijouterie fantaisie et articles de cadeaux divers.

36, avenue de l'Opéra

Tél : 073-40-65

Le courrier des lecteurs

Madame la Rédactrice,

Dans le numéro 1 du « Messager Suisse de France » de 1973, vous avez publié la lettre d'un lecteur qui relevait les effets de la 8^e révision AVS/AI sur les rentiers au bénéfice d'une rente partielle.

Cet article m'a vivement intéressé, car bien que la 8^e révision soit reconnue comme un immense progrès, votre correspondant a repris dans sa lettre toutes les critiques qu'une bonne partie des Suisses de l'étranger portent à notre système d'assurance sociale.

Les « inégalités constatées » et les « flagrantes injustices » qui apparaissent à l'examen superficiel de notre AVS/AI ne supportent pas une étude approfondie.

On reproche surtout l'impossibilité du rachat d'années de cotisations, telle que l'admet le système français, système qui est avant tout basé sur le principe d'une caisse de retraite. Ceci n'a donc rien de comparable avec l'AVS/AI, qui est une assurance d'aide, ainsi que l'a voulu le peuple suisse en 1948. La possibilité de rachat d'années de cotisations a été admise pour les Suisses de l'étranger résidant dans les quelques pays où les transferts de fonds ne sont pas acceptés. A leur retour en Suisse, ces personnes ont la faculté de verser le montant des cotisations dues depuis le jour où elles ont adhéré à l'AVS/AI jusqu'à leur retour en Suisse. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un rachat, mais

plutôt du paiement d'une dette. Je suis surpris de constater le nombre de personnes qui déclarent n'avoir pas pu entrer à l'AVS/AI lors de sa création, car même si les moyens d'information étaient moins développés dans les années 50 qu'aujourd'hui, les représentations officielles l'ont fait connaître au moins dans leur bulletin et chaque société suisse a été informée de l'introduction de cette assurance (*). Il faut bien reconnaître que bon nombre de nos compatriotes n'ont pas prévu le développement de cette dernière et n'ont pas jugé bon d'y adhérer, cela d'autant plus que la situation économique présentait un développement favorable dans les pays industrialisés et qu'ils se sentaient relativement bien couverts par les systèmes sociaux de leur pays de résidence. A noter qu'à ses débuts, les prestations financières de l'AVS/AI présentaient fort peu d'intérêt.

13^e mois

Le 13^e mois alloué aux rentiers de l'AVS/AI en 1972 constitue un lourd sacrifice pour les cantons, qui ont actuellement de grandes difficultés financières. C'est tout à leur honneur d'avoir accepté cette charge supplémentaire, non couverte par un surcroît de primes.

* La revue des Suisses à l'étranger préparée par le secrétariat, « L'Echo », en a abondamment parlé, ainsi que le « Messager suisse », spécialement lors de la nouvelle ouverture générale de 1960.